

Votre inscription

à l'Aroéven Bretagne

ETAPE
1

Réservation

Elle se fait par téléphone ou directement en ligne
Une réservation n'équivaut pas à une inscription

ETAPE
3

Inscription

Une fois l'acompte payé votre inscription est validée
Nous vous envoyons les documents obligatoires à fournir pour le départ

ETAPE
5

Convocation au départ

10 jours avant le départ vous recevez par mail une convocation avec les horaires et le lieu de départ

ETAPE
2

Paiement de l'acompte

Votre place dans le séjour est validée
Vous recevez une confirmation d'inscription par mail

ETAPE
4

Réception des documents et paiement du solde

Nous vous demandons de nous renvoyer les documents complétés au plus vite.
Au plus tard les documents doivent être envoyés et le solde réglé : **20 jours** avant le départ

Pour un paiement échelonné ainsi qu'une demande d'aide au départ : contactez nous directement